

COMPRENDRE
LES FRACTURES
DU MONDE
CONTEMPORAIN

GEO-

politique

■ Michel Derczansky

Avec les contributions de :

Hamit Bozarslan

Anne-Lorraine Bujon

Frédéric Encel

Anoush Ganjipour

Thomas Gomart

Vincent Huguex

Frédéric Micheau

Valérie Niquet

Philip Turle

ENTRETIENS
VIDÉO



Géopolitique

Fractures du monde contemporain

■ **Michel Derczansky**, Professeur à l'École supérieure de journalisme de Lille, directeur de Bruits d'Europe et de la *Revue d'études israéliennes*

HAMIT BOZARSLAN, Directeur d'études à l'EHESS, spécialiste de la Turquie et de la question kurde

ANNE-LORRAINE BUJON, Directrice de la rédaction de la revue *Esprit*, chercheuse associée au programme Amérique du Nord, IFRI

FRÉDÉRIC ENCEL, Géopolitologue, maître de conférences à Sciences Po Paris et professeur à la Paris School of Business

ANOUSH GANJIPOUR, Docteur en littérature générale et comparée, chercheur post-doctorant à l'EHESS (CESPRA)

THOMAS GOMART, Historien des relations internationales, directeur de l'IFRI

VINCENT HUGUEUX, Journaliste

FRÉDÉRIC MICHEAU, Directeur des études d'opinion, OpinionWay

VALÉRIE NIQUET, Chercheuse, responsable du pôle Asie à la Fondation pour la recherche stratégique

PHILIP TURLE, Journaliste britannique, Radio France internationale

Les **entretiens filmés** sont consultables en diffusion en flux.

- Sur tout appareil mobile en flashant les codes QR.
- En se connectant sur www.foucherconnect.fr et en saisissant le code de la ressource.



« Le Code de la Propriété Intellectuelle n'autorisant aux termes de l'article L. 122-5, d'une part, que, les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, que, les analyses et courtes citations dans un but notamment d'exemple et d'illustration, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite, par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants droit est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Le Centre Français de l'exploitation de la Copie (20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris) est, conformément à l'article L. 122-10, le seul habilité à délivrer des autorisations de reproduction par reprographie, sous réserve en cas d'utilisation aux fins de vente, de location, de publicité ou de promotion de l'accord de l'auteur ou des ayants droit. »

SOMMAIRE

Mondialisation : les clés du chaos

Michel Derczansky

L'état de la mondialisation	7
La religion et le politique	27

Regards croisés sur la mondialisation

Frédéric Micheau

Quelles leçons les Européens tirent-ils de la crise du coronavirus ?	43
--	----

Hamit Bozarslan

Erdoganisme : une anti-démocratie du XXI ^e siècle ?	53
--	----

Anoush Ganjipour

La pensée politique islamique et l'idée de société moderne	65
--	----

Anne-Lorraine Bujon

La démocratie américaine en eaux troubles	87
---	----

Vincent Hugeux

Sahel : le grand vertige	105
--------------------------------	-----

Valérie Niquet

Chine - États-Unis : une fracture aux causes multiples	121
--	-----

Thomas Gomart

L'affolement du monde #vidéo	131
---	-----

Philip Turle

Brexit : vers un no deal ? **#vidéo** 133

Frédéric Encel

Les nouvelles perspectives géostratégiques du Moyen-Orient **#vidéo** 135

Bibliographie..... 137

MONDIALISATION : LES CLÉS DU CHAOS

Michel Derczansky

L'état de la mondialisation

La religion et le politique

L'ÉTAT DE LA MONDIALISATION

« L'histoire est complexe : Nous ne savons pas toujours où nos idées nous mèneront. Alors il vaut mieux considérer attentivement les risques que nous sommes prêts à prendre pour obtenir de bons résultats, afin de ne pas avoir à payer le lourd tribut que nous a imposé le XX^e siècle dans une quête de perfection » (Odd Arne Westad, Histoire mondiale de la Guerre froide, 1890-1991).

Les fractures du monde contemporain s'inscrivent sur un temps long, un temps braudélien, qui prend pour origine la fin de la Seconde Guerre mondiale et chemine jusqu'à nos jours. La traversée que nous proposons parcourra de façon non exhaustive, et parfois subjective, les sédimentations qui constituent cette histoire, en soulignant les ruptures et les continuités de l'ordre international.

■ Une valse à plusieurs temps

Le premier temps fut un temps de fixation qui dura 46 ans, de 1945 à 1991, celui de l'enkystement historique d'une confrontation entre deux puissances : États-Unis et Union soviétique.

Le deuxième temps s'inscrit dans la phase d'effondrement de l'URSS, en 1991, jusqu'à 2001. Période pendant laquelle s'est affirmée l'hégémonie américaine, garante de l'ordre international, ce temps particulier connu aussi des moments de bouleversements et l'avènement de nouvelles menaces. L'Inde et le Pakistan sont devenus des puissances nucléaires à part entière, accroissant d'autant le risque de dissémination de l'arme nucléaire. Le Proche-Orient qui semble se stabiliser en 1992 grâce aux accords d'Oslo, s'ébranle dès 1993 avec l'assassinat du Premier ministre israélien Yitzhak Rabin, entraînant le ralentissement, la défiance puis l'effondrement du processus de paix. La même année 1992, sur notre Vieux Continent, était signé le traité de Maastricht, cet édifice normatif indispensable à l'institution de l'Union européenne.

Le troisième temps court de 2001 à 2008. Il est inauguré par un événement décisif : la série d'attentats qui frappèrent les États-Unis le 11 septembre 2001, marquant du sceau de l'incertitude, pour la première fois, l'ordre international garanti et établi par les États-Unis depuis la chute de l'Union soviétique. Pour la

première fois depuis plus de 50 ans, une organisation non étatique attaque un État-nation, alors même que ce dernier est en paix. Ces attentats sont également révélateurs de symptômes identitaires sous-jacents.

En 2003, une coalition anglo-saxonne sans mandat de l'ONU conduit la seconde guerre du Golfe, malgré l'opposition d'États alliés historiques des États-Unis. L'intervention des États-Unis et de leurs alliés en Afghanistan et en Irak modifie l'équilibre régional et échoue à établir un Moyen-Orient stabilisé.

Durant cette même période, le Proche-Orient vacille : seconde intifada en 2002 ; prise de pouvoir du Hamas dans la bande de Gaza, en 2005, entraînant la division des Palestiniens en deux camps, deux territoires, deux options de paix : le Hamas, mouvement issu des Frères musulmans et à structuration théologique et politique, se « partageant » les territoires palestiniens avec le Fatah, au pouvoir en Cisjordanie.

Cette période, au cours de laquelle, en 2001, la Chine fait son entrée à l'Organisation mondiale du commerce, s'achève avec la constitution du G20 afin de faire face à la crise financière mondiale.

Le dernier moment court de 2008 à nos jours. Thomas Gomart (*L'affolement du monde*, 2019) souligne que ce temps est celui de la contestation ouverte d'un ordre libéral international, avec ses corollaires : la critique des démocraties libérales, l'installation de régimes autoritaires, ou *démocratures*.

Dans ce concert international, des acteurs s'affirment : Iran, Corée du Nord, Russie, Turquie et Chine. Le secrétaire général du Parti communiste chinois Xi Jinping, n'a-t-il pas affirmé sa volonté hégémonique à l'horizon 2049, en référence à une date symbolique forte, celle du centenaire de la fondation de la république populaire de Chine ?

Depuis 2016, l'ordre mondial est aussi bousculé par le Brexit, d'une part, et d'autre part par l'élection de Donald Trump (2016). Ces deux marqueurs historiques sont constituants, pour le premier, de l'affirmation du souverainisme porté par un mouvement national-populiste sous-jacent ; quant au second, il affirme la volonté des États-Unis d'établir une rupture catégorique avec leur mission historique depuis 1945 : être le moteur et le garant de l'ordre libéral international.

■ Identifier et décrypter les ruptures

Pour appréhender les ruptures révélatrices de ces bouleversements, nous parcourons les étapes jalonnant l'établissement d'un nouvel ordre international à